

Procédés de formation des mots

Utilisation particulière ou singulière du lexique d'une langue, le vocabulaire est un aspect du **code** de la langue et de la première articulation du langage.

Le lexique de la langue française se compose d'environ 800,000 mots, selon le *Trésor de la langue française*; mais le vocabulaire d'un individu ne peut guère dépasser les 25,000 mots -- un bon dictionnaire en contient de 50,000 à 200,000 -- et il en faut moins de 5,000 pour communiquer en un français élémentaire ou en un français fondamental.

Le lexique est une sorte de réservoir auquel vient puiser le vocabulaire, le vocabulaire étant au lexique ce que le souvenir est à la mémoire.

Dans quelles situations crée-t-on des mots ?

1. Situation de spécialisation : des spécialistes communiquent entre eux dans leur cadre socioprofessionnel ou de spécialité → **vocabulaire spécialisé** : **termes** → **terminologie**. (la terminologie consiste à régler le sens d'un mot dans son emploi technique). La création de termes varie selon les époques et les domaines.
2. Situation de vulgarisation : lorsque des spécialistes s'adressent à des non-spécialistes ou que des non spécialistes discutent sur un sujet de spécialité
→ création d'un vocabulaire parallèle. Ex : *jaunisse* pour *ictère*, *globule blanc* pour *leucocyte*, *gratte-cul* pour *cynorhodon*
→ transformation du sens du mot spécialisé Ex : *impliquer* (passé du langage des mathématiques au langage courant)
3. Situation de quotidienneté → **vocabulaire du quotidien** : **lexies** → **lexicologie**
- d'une part vocabulaire fonctionnel
- d'autre part un vocabulaire qui suit la mode et l'actualité : *avant-gardisme*, *positionner*, *soixante-huitard*

On ne crée pas les mots de façon anarchique. Toutes les langues possèdent des règles et des modèles de formation des mots.

Comment peut-on créer des mots français ?

1. Utiliser les ressources existantes (le stock lexical) et étendre le sens
2. Combiner les ressources existantes: dérivation, composition, troncation
3. Utiliser des ressources d'autres langues (emprunts)
4. Créer des mots entièrement nouveaux

1. Utilisation des ressources existantes

A. Extension du sens

On donne un sens nouveau à un mot du lexique (général ou de spécialité)

On procède par **métaphore** ou **métonymie**
Ce procédé ajoute de la polysémie à la langue

a) Métaphore

Nota : Les mots signalés par un astérisque (*) font partie de ce qu'on appelle la langue des banlieues (voir partie du cours sur la variation linguistique)

La métaphore consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite :
Du concret au concret: *une banane, une cassette, un canard, un fromage blanc**(de race blanche)

Du concret à l'abstrait: *branché, une fourmi, une mururoa** (une belle fille)

De la langue générale à la langue de spécialité: *tête, pied, bras* (dans le domaine du mobilier)
souris, fenêtre(informatique)

D'un domaine de spécialité à l'autre : *virus* (médecine → informatique) , *bogue*(botanique → informatique)

b) Métonymie

La métonymie est la relation sémantique entre deux mots -ou deux acceptions d'un mot- dont les référents sont liés par une relation de solidarité (logique, physique). Cette solidarité autorise éventuellement l'emploi d'un mot à la place de l'autre.

Dans la métonymie, le glissement de sens se déclenche à partir des mécanismes suivants:

- contenant - contenu Ex. je bois *un verre*, j'ai bu *une 8,6** (bière)

- abstrait - concret Ex : *Matignon* (Hôtel Matignon = siège du gouvernement-1^{er} Ministre) a annoncé une nouvelle réforme ; ça se passait sous *Vichy* (siège du gouvernement du M^{al} Pétain pendant l'occupation allemande)

- partie - tout Ex. : *les casques bleus* sont intervenus, *les cols blancs* sont en grève, fais gaffe un *képi!* *une casquette!** (un gendarme, un contrôleur)

B. Conversion (ou dérivation impropre)

a) On prend un mot et on change sa catégorie grammaticale (substantif → adj. ; adjectif → subst.)

Ex: *un portable, un compact, un mobile*

un travail monstre, une rencontre éclair, une fille canon (superbe)

b) On fait du nom propre un nom commun

- personnes: *pascal, ampère, morse...*

- lieu: *canari, bikini, labrador ...*

Dans ce cas, le nom propre est dit **éponyme** du nom commun. Par exemple : Andréas Dahl est l'éponyme de *dahlia* ; Ambrogio dei Conti di Caleppio est l'éponyme de *calepin*

c) On fait du nom commun un nom propre

Figure rhétorique appelée **antonomase** qui consiste à désigner:

- un personnage par un nom commun ou une périphrase qui le caractérise : *la Dame de Fer* (Margaret Thatcher)

- un personnage par le personnage dont il rappelle le caractère : *harpagon* (= un avare), un *casanova...*

d) On intègre un nom de marque dans le lexique

- le *sopalin, le scotch, un K-way*

2. Combinaison des ressources existantes : dérivation, composition, abréviation

Mot simple/ mot complexe, construit

Mot simple: ne peut pas se décomposer en d'autres éléments. Il est constitué d'un seul morphème lexical

Ex: *roi*

Mot complexe: reconnaissable par la présence de plusieurs éléments (morphèmes).

Il est constitué d'une base (radical) et d'un affixe → dérivation

Ex: *royal*

Il est composé par assemblage de plusieurs mots → composition

Ex: *Rois mages*

Diachronie / synchronie

En synchronie, la notion de mot construit ramène au système de la langue et non à l'histoire. La linguistique synchronique s'efforce de mettre en relation des relations d'ensemble à un moment donné.

L'étymologie, par contre, est une étude diachronique (c-à-d historique) et interlinguistique. Elle a pour objet la recherche des rapports qu'un mot entretient avec une unité plus ancienne (étymon) qui en est à l'origine.

Note : diachronie= évolution des faits linguistiques dans le temps

synchronie= ensemble des faits linguistiques considérés comme formant un système fonctionnel à un moment déterminé de l'évolution d'une langue.

Arbitraire / motivation

- « l'arbitraire du signe » (Saussure : « l'idée de sœur n'a aucun rapport intérieur avec la suite de sons [sör] qui lui sert de signifiant »¹) = immotivité. Caractère purement conventionnel entre le signifiant et le signifié d'un signe.

- **motivation** ⇒ la signification se déduit partiellement du signifiant. Les mots construits sont en général motivés relativement aux morphèmes qui les constituent. La motivation maximale se trouve dans les onomatopées.

A. La dérivation

La dérivation consiste à greffer un morphème supplémentaire : un **affixe** au début (**préfixe**) ou à la fin (**suffixe**) d'un mot sur **une base** (ou radical).

A la différence de la composition, la dérivation produit un mot à partir **d'un seul mot** préexistant.

La dérivation parasynthétique consiste à construire des mots simultanément avec préfixe et suffixe

Ex : *lune* → *alunir* (la forme ayant seulement le préfixe *a-lune* ou le suffixe *lun-ir* n'existe pas)

Note:

affixes = marques de la dérivation

désinences = marques de la flexion (conjugaison, variation en genre et nombre)

PREFIXES	SUFFIXES
avant le mot	après le mot
ne change ni la flexion, ni la catégorie grammaticale → fonction surtout sémantique	peut changer la classe grammaticale (mais pas toujours : ex : les diminutifs, péjoratifs ou collectifs) peut indiquer la catégorie grammaticale (ex : genre -teur/-trice)
peut être autonome (prépositions, adverbes,	jamais autonome du radical

¹ Saussure, F. de (1916) *Cours de linguistique générale*, Lausanne, Payot, éd. 1972

adjectifs)	
presque toujours issus du bas latin ou du latin classique et du grec (à partir du 16 ^e s.) (sauf mé-/més-, issus du francique mis- . ex : <i>médire, se méfier...</i>)	originaires du latin (-eau, -esse, -âtre, -ois ...), grec (-sime, -iste, -ose), argot (-o), anglais (-ing, -er), italien (-esque, -oche, -asque), provençal (-ade).
ceux qui sont formés sur les bases du latin populaire sont plus productifs que les préfixes de formation savante (re-, de- > ré-, dis-)	
grande plasticité grammaticale : aucun n'est réservé enrichir à une classe grammaticale unique	peut s'ajouter à un substantif, verbe ou adjectif mais pas à un adverbe (sauf <i>quasiment</i>). Peut aussi s'ajouter à un nom propre.
peut se cumuler à un autre préfixe : <i>sur-ré-générateur, in-dé-com-posable</i>	peut se cumuler à un autre suffixe
Principe d'accommodation (phonétique et graphique) : le préfixe s'adapte à ce qui le suit immédiatement : ex : -in (avec sens négatif) → <i>immaculé, illisible, irrésistible, inaccessible, incapable</i>	Principe d'accommodation : (souvent à partir de la base latin) ex : <i>construire</i> → <i>constructible</i> (latin : <i>constructum, supin de construere</i>)
Productivité : parmi les plus utilisés aujourd'hui : dé(s)-, super- hyper- giga- ..., non-	Productivité : parmi les plus utilisés aujourd'hui -isme, -istique, -ité, -itude

a) Les préfixes

Ils sont porteurs de sens. On peut les classer en différentes catégories (pour les détails, voir les ouvrages de la bibliographie) : absence (a-, dé-...), action (dé-, anti- ...), position ou mouvement dans l'espace et dans le temps (intra-, in-, en- .../ anté-, ex-, pré-, post-...), quantité (archi-, hyper-, sous...), association (con- ...), hiérarchie (sous-, sub-...) ...

a. Plusieurs préfixes peuvent exprimer le même sens (synonymie)

Ex : sur : super- (*superposer*), épi- (*épidermique*), sur- (*surélever*)

moitié : mi-, hémi-, semi-, demi-

C'est l'usage qui impose l'un ou l'autre des suffixes

b. Un même préfixe peut exprimer plusieurs sens (homonymie)

Ex : dé- (ou dis-, dé-)

= séparé de, éloigner (ex : *déplacer*)

= privation (ex : *déshonorer*)

= action inverse (ex : *disgracieux*)

b) Les suffixes

Ils changent la catégorie grammaticale et sont indicatifs de sens. Ci-dessous quelques exemples.

Suffixes formant des noms

- à partir d'un verbe : *nettoyer* + -age (action) = *nettoyage*

- à partir d'un adjectif : *anonyme* + -at (qualité) = *anonymat*

- à partir d'un nom : *veuve* + -age (état) = *veuvage*

Suffixes formant des adjectifs

- à partir d'un nom : *université* + -aire (qualité) = *universitaire*

- à partir d'un verbe : *lire* + -ible (propre à) = *lisibilité*

- à partir d'un adjectif : *continu* + -el (qualité) = *continuel*

Suffixes formant des verbes

- à partir d'un nom : *mouche* + -ter (diminutif) = *moucheter*

- à partir d'un verbe : *rêver* + -asser (péjoratif) = *révasser*
- à partir d'un adjectif : *solide* + -ifier (factitif) = *solidifier*

On forme les nouveaux verbes surtout avec le suffixe -er (ex : *surfer*, *zapper*...). Les verbes -ir sont le plus souvent dérivés d'adjectifs (ex : *noircir*, *rougir*..).

Suffixes formant des adverbes

- -on(s) : il existe quelques expressions : *à reculons*, *à tâtons*, *à califourchon*
- -ment (voir dans manuel de grammaire la formation) ex : *vivement*, *prudemment*, *méchamment*

d) Les dérivés parasynthétiques

Ils comportent à la fois un suffixe et un préfixe

Exemple :

préfixes factitifs (Ø ; a- ; é- ; em-/en-) + adjectif + suffixe formant un verbe ⇒ donne l'idée de « rendre » ou de « devenir » à un adjectif

ex : beau → embellir

clair → éclaircir

doux → adoucir

e) nominalisation

Procédé grammatical qui consiste à transformer par suffixation un verbe ou un adjectif en substantif. On la rencontre assez souvent dans les titres de journaux.

Ex : Irakiens et Américains ne se sont pas mis d'accord sur la constitution ⇒ discorde sur la constitution.

L'Airbus A380 a dû atterrir d'urgence ⇒ atterrissage d'urgence

f) les familles de mots

Les familles de mots = mots simples + mots construits à partir de ce mot simple (ou à partir de l'étymologie grecque ou latine)

Ex : *chant* (2 bases : chant- ; cant-) : *chanteur*, *chanter*, *chantonner*,
cantatrice, *cantate*...

B. La composition

Procédé de formation de mots par combinaison de bases. Elle crée surtout des substantifs.

La composition assemble deux (ou plus) bases françaises ou grecques ou latines : poisson-chat (français+ français), misogynie (grec +grec), omnivore (latin+latin).

a) Composition populaire/ composition savante

- Composition populaire

- ordre des mots :

Dé-Da : déterminé (Dé) – déterminant (Da) (comme en italien)

ex : *ouvre-boîte* (= *apri scatola*) , *table* (ou *planche*) *à repasser* (= *asse da stiro*), *lave-vaisselle* (= *lavastoviglie*)

≠ de l'anglais : *can-opener*, *ironing-board*, *dishwasher*

- Schéma de composition variable :

N+N : *chou-fleur*, *timbre-poste*...

N+adj. : *état civil*, *cordon bleu*,

Adj. +adj. : *chaud-froid*, *aigre-doux*

Verbe+nom : *vide-ordures, cache-nez*
Verbe+ verbe : *savoir-faire, laisser-aller, oui-dire*
Pron. +verbe : *on-dit, rendez-vous*
Prép. +nom : *après-midi, sans-gêne*

La composition est appelée **coalescence** lorsque des éléments juxtaposés dans une phrase se figent pour devenir une unité globale nouvelle :
Ex : Faire quelque chose à la *va-comme-je-te-pousse (alla carlona)* ; c'est un *va-t-en guerre (guerrafondaio)*

- Composition savante

deux possibilités :

- emprunt direct au grec ou au latin. Ex : *géographie, philosophie, misanthrope, philanthrope*
- mots formés à partir de bases grecques ou latines non autonomes en français. Ex : *monoplace, anthropologue ...*

Les bases peuvent donc être non autonomes. Les dictionnaires consacrent à ces bases non autonomes une représentation particulière.

La composition savante est très utilisée dans la formation des vocabulaires de spécialité.

La base non autonome peut se placer en première ou deuxième position : *graphologue- géographe*

b) Mots composés à forme simple /à forme composée

4 possibilités :

- forme simple (soudée) : *gendarme, vinaigre, pourboire, portefeuille*
- mots reliés par un trait d'union : *sèche-cheveux, porte-monnaie, arc-en-ciel*
- absence de lien graphique : *petit four, maison close*
- présence d'une préposition : *machine à laver, pomme de terre, tasse à thé, chemin de fer*

Benveniste² a appelé **synapsie** ce dernier mode de composition qui associe deux mots dans l'ordre Dé-Da, reliés par une préposition (en général *de* ou *à*).

c) Motivation variable : le sens du composé peut se déduire plus ou moins facilement du sens des composants

- motivation forte : *abribus, mille-pattes, va-nu-pieds, timbre-poste*
- motivation légère : la signification est elliptique : *garde-robe, blanc-bec, virevolter*
- motivation lointaine : *pied-à-terre, maître chanteur, cerf-volant*

C. L'abréviation

a) troncation : en progression constante en néologie

- on tronque le début du mot : **aphérèse** (assez rare) : *(ca)pitaine, (auto)bus, auto(car), (amé)ricain, (pro)blème, (mu)zique*
- on tronque la fin du mot : **apocope** (plus fréquente) : *promo(tion), fac(ulté), resto U (restaurant universitaire), imper (méable), vélo(cipède)*

Les mots ayant une syllabe en -O sont prononcés jusqu'à cette syllabe : *ado(lescent), chimio(thérapie), écolo(giste), nympho(mane)...*

D'autres termes sont tronqués puis suffixés en -O : *apéro, facho, prolo, proprio*

Les mots qui n'ont aucune syllabe en -O sont abrégés au hasard : *appart', champ', consulte, clim, compile*

² Benveniste E. *Problèmes de linguistique générale* tome II, Paris PUF, 1974 p. 174.

Les mots propres sont également concernés : *L'Huma(nité)* ; *Libé(ration)*, *Sarko(zy)*, une *Kro* (*bière Kronenbourg*), un *Mcdo*, un *Nes(café)*

Surtout dans la langue orale (argotique, familière, standard) ou de spécialité.

La fréquence des abréviations peut être source de confusion : *perf* = *performance*, *perfusion*, *perfectionnement*

b) troncation + composition = mots valise

de l'anglais : *portmanteau word* (Lewis Carroll), en référence aux valises portemanteaux qui se replient. Mots de formation récente (se développe surtout après 1945).

En principe, le mot créé conserve un élément commun aux deux bases.

ex : *informa(tion)* + *(auto)matique* → *informatique*

Photocopi(e) + *pillage* → *photocopillage*

Toutefois, certains lexicologues et terminologues incluent aussi différentes typologies de ce phénomène :

apocope + aphérèse : *camera*+*magnétoscope*= *caméscope*

apocope+ apocope : *modulateur*+*démodulateur*= *modem*

aphérèse+ aphérèse : *vinyle*+*coton*= *nylon*

apocope+mot simple : *publicité* + *postage*= *publipostage*, *téléphone*+*carte*= *télocarte*, *rural*+*urbain*= *rurbain*

mot simple + aphérèse = *bureau*+*informatique*= *bureautique* (où *informatique* = *information* + *automatique*).

c) siglaison

le sigle (épélé): d'origine très ancienne (connu des Hébreux et des Romains). Se développe surtout depuis 1945 en raison du développement de la technologie et de la complexité des administrations.

l'acronyme (se prononce comme un mot). Il inclut parfois une syllabe complète du mot pour pouvoir être prononcé comme un mot.

Ex : *Benelux* (*Belgique* *Nederland* *Luxembourg*), *Courly* (*Communauté urbaine de Lyon*)

Les sigles et acronymes peuvent produire des dérivés :

Ex : *ENA* (*Ecole Nationale d'Administration*) → *énarque*→*énarchie*

SMIC (*Salaire minimum interprofessionnel de croissance*) → *smicard*

Pour trouver la signification de sigles inconnus, consulter : <http://www.sigles.net>

3. Utilisation des ressources d'autres langues : les emprunts

(voir l'origine des emprunts dans le chapitre 1)

Emprunt = procédé par lequel une langue incorpore un élément d'une autre langue. C'est donc un phénomène de langues en contact. Ce mouvement de transfert pose des problèmes de fixation, d'intégration et d'assimilation.

a) les causes de l'emprunt

« En règle générale, l'énonciateur qui emprunte un mot étranger le fait parce que, à tort ou à raison, il a le sentiment qu'aucun mot de sa propre langue ne peut désigner le référent dont il veut parler »³.

- emprunt du nom avec la chose (qui n'a pas d'équivalent en français) ex. : *polder*

- emprunt de « luxe » (désigne des pratiques et des objets utilisés en France comme ailleurs) : ex. *marketing*, *tuner* → c'est le type d'emprunt qui provoque l'indignation de francophones inquiets de

³ Mortureux M.-F. *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, 2001, p.107

l'avenir du français. En fait souvent, au départ les référents de ces choses ou pratiques sont empruntés à l'étranger. Les pouvoirs publics s'efforcent d'encourager l'adaptation de la langue française à l'évolution constante des sociétés modernes ⇒ l'alternative à l'emprunt est alors la néologie ou la francisation du mot importé.

b) précision de vocabulaire

- **emprunt** = tout élément provenant d'une langue étrangère

emprunt de **forme** → introduit un signifiant nouveau dans le lexique (ex : *panino*)

emprunt de **sens** → ajoute à un élément existant en français une acception calquée sur un emploi étranger :

Ex : *opportunité* = 1) caractère de ce qui est opportun (ex : discuter l'opportunité d'une mesure)

2) occasion (emprunt sémantique à l'anglais *opportunity*)

réaliser = 1) accomplir, effectuer, vendre (ex : j'ai réalisé cette œuvre ; il a réalisé son capital)

2) se rendre compte, se faire un idée (de l'anglais *to realize*)

Les puristes critiquent ces emprunts de sens (en général signalés dans les dictionnaires) lorsqu'ils concurrencent des mots français.

- **calque** = mot traduit

- structural (traduit de façon littérale)

- sémantique (on traduit la notion)

- **xénisme ou pérégrinisme** : réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère n'ayant pas d'équivalent en français: *apartheid*, *tundra*, *tchador*. (Le mot *tchador* est lié à la branche chiite de l'islam, religion d'Etat en Iran. Il est utilisé dans le cas des Iraniennes, c'est donc une réalité qui n'est pas française. Le *foulard* par contre désigne la coiffure des françaises musulmanes.)

Souvent, les xénismes ne s'intègrent pas au lexique, restent fragiles et étroitement soumis à l'actualité (ex : *glasnost*, *perestroïka*)

- **mot voyageur**⁴ ou **faux emprunt** : mots d'abord empruntés au français et revenus ensuite au français + ou – transformés. Ex : un certain nombre de mots français (ou ancien et moyen français) passés à l'anglais à l'époque de l'anglo-normand sont revenus plus tard (plus ou moins déformés) en France :

ticket (fr. 1835) ← *ticket* (ang.) ← ancien français *estiquette* devenu *étiquette*

sport (fr.1828) ← *sport* (ang. XVIIIe) ← aphérèse de *disport* (ang. XVe siècle=amusement, jeu), emprunté de l'ancien français *desport* ou *deport* (amusement, jeu). [cf. it. : *diporto*= spasso]

budget (fr.1764) ← *budget* (ang) ← de l'ancien français *bougette* (=petit sac) dérivé de *bouge* (= sac, valise) Au départ, l'ang. *budget* = « sac du trésorier », puis le « rapport annuel de la situation financière » (*opening of the budget* = ouverture du sac)⁵ [cf. it. : *bolgetta*=valigetta, dim. di *bolgia* |

Pour plus de détail, voir ces mots dans le Trésor informatif de la langue française :

<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

c) formes d'intégration de l'emprunt dans la langue française

▪ Mots intégrés tels quels

ex : une plateforme *offshore*. Ce mot serait traduisible mais on l'a intégré tel quel

⁴ Terme employé par Hamon H. *Les mots du français*, Hachette, 1962, p. 425

⁵ Bloch O, Warburg W. von *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, 1932, éd. 2004

ex : *salsa* . Ce mot correspond à une danse latino américaine. C'est un xénisme. En principe les xénismes sont immuables (au moins dans leur graphie) et ne s'adaptent pas à la langue d'accueil .

▪ Adaptation phonologique :

Deux tendances s'opposent : prononciation « à la française » et imitation (approximative !) de la prononciation et de l'orthographe de la langue d'origine. Parfois les deux solutions sont possibles : cow-boy = [kobj] ou [kaobj].

En général, le français :

- adapte la prononciation du mot emprunté lorsque le système phonologique de la langue source est différent (ex le *th* anglais est prononcé [s] ou [f])

- ramène l'accent tonique sur la dernière voyelle prononcée d'un mot ou d'un groupe rythmique.

▪ Adaptation graphique : plusieurs modes et degrés

- identité totale : *pizzeria, sport, loft, timing, nazi*

- francisation graphique partielle : des *concertos*, des *macaronis*, une *scripte* (*script girl*)

- réécriture globale (surtout jusqu'au 19^e s., moins courante aujourd'hui) : *estropier* (*stroppiare*), *redingote* (*riding-coat*)

▪ Calque : éléments significatifs traduits de la langue source vers la langue emprunteuse.

Ex : *Planche à roulettes* (← *skate board*), *chou-fleur* (← *cavolfiore*), *espace vital* (← *Lebensraum*) .

▪ Hybrides ou emprunts mixtes

Ex : *surbooking, top-niveau*

▪ Dérivation : signe d'une acclimatation de l'emprunt.

Ex : *stress* → *stressant* ; *putsch* → *putschiste* ; *surf* → *surfer* ; *zapper*, *zappette*

▪ Pseudo-emprunts : lorsque le mot n'existe pas dans la langue de laquelle il semble emprunté :

Ex : *smoking* (*dinner-jacket* (G.B) , *tuxedo* (US)) ; *baby-foot* (table football), *camping-car* (*camper*)

d) réactions face à l'emprunt

Face à l'emprunt « de luxe », plusieurs attitudes s'opposent:

- le chercheur, linguiste ou plutôt lexicologue, qui constate et étudie le phénomène de passage, de transfert interlinguistique entre une langue donneuse A et une langue receveuse.

- le puriste qui s'oppose à l'invasion des mots étrangers (cf. Etiemble *Parlez-vous français ?* 1964)

- celui qui estime que l'emprunt est un problème interlinguistique et interculturel qui se joue à l'échelle de la planète et dont le rejet systématique ne peut mener qu'à un isolement stérile (cf Colin⁶).

⇒ Académie Française gardienne de la qualité et de la pureté de la langue (cf partie du cours sur la variation linguistique)

Au XVII^{ème} siècle la notion de langue a acquis des caractéristiques qui renvoient au sentiment national.

L'Académie Française (www.academie-francaise.fr) a dressé le premier dictionnaire monolingue publié en France (1694), avec le but de créer et structurer la langue de manière claire. Cette notion de clarté fait que les structures hybrides et les calques imparfaits sont ressentis comme des structures qui nuisent à la clarté de la langue française.

⇒ action des pouvoirs publics pour lutter contre l'utilisation de mots étrangers

- **législation**

⁶ Colin J.P. Le lexique in Yaghello M. *Le Grand livre de la langue française* , Seuil, 2003 pp.391-456

Parmi d'autres loi, celle du **4 août 1994** relative à l'emploi de la langue française (Loi Toubon) (voir site DGLF : www.culture.gouv.fr/culture/dglf précise que l'emploi de la langue française est obligatoire dans un certain nombre de situations et affirme un droit au français pour les consommateurs (usage du français pour la présentation de biens et services: étiquetage, publicité...), les salariés (contrat de travail, annonce d'offre d'emploi, documents internes...), le public (enseignement, émissions et messages publicitaires radio et Tv...).

- création de commissions de terminologie⁷

Le travail de recherche sur la langue française et la terminologie date de plusieurs décennies. La 1^{ère} commission de terminologie a été créée en 1933 en France au sein de l'Académie française.

Depuis 1996 le processus est le suivant:

1. **Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie:** chaque ministère possède une commission chargée de réfléchir et de proposer des termes français afin de nommer précisément les nouvelles réalités dans un domaine de spécialité.
2. **La commission générale de terminologie et néologie** se réunit une fois par mois. Elle est chargée d'étudier chacun des termes proposés par les Commissions spécialisées afin d'harmoniser leurs travaux. Les membres de cette commission proposent à l'Académie Française les termes qu'ils retiennent. Ils peuvent décider de renvoyer un terme s'ils ne le trouvent pas judicieusement choisi ou correctement défini.
3. **L'Académie Française:** les Académiciens doivent rendre un avis sur les nouveaux termes: favorable, défavorable, favorable avec demande de modification.
4. La publication au **Journal Officiel** est la dernière étape lorsque le terme a reçu tous les avis favorables. L'emploi des termes publiés au J.O. n'est obligatoire depuis 1996 que pour les services de l'Etat et ses établissements publics. C'est donc l'usage que les Français en font qui leur donnent ou non leurs lettres de noblesse.

On peut consulter sur internet les listes de terminologie dans différents domaines.

(<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/dispositif-enrichissement.htm>)

Cependant, le terme fabriqué par la Commission arrive parfois trop tard c'est-à-dire après que le terme anglais s'est naturellement ancré dans les habitudes. Ex on utilise plus volontiers *marketing* que le terme officiel *mercatique*, ou *chat* plutôt que *causette*...

4. Création de mots entièrement nouveaux

Les onomatopées

La question de savoir si l'origine des langues vient des onomatopées est très contestée.

Le nombre des onomatopées (mots ou termes dont la forme suggère la chose désignée) est très réduit.

Ex : rappelez après le *bip* sonore

une partie de *ping-pong* (emprunté de l'anglais)

⁷ Certa C. *Le français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*, Balland/Jacob Duvernet, 2001, p.49